

P.V d'assemblée générale ordinaire du 15 avril 2023 – Association AGESUD

Sont présents:

REVEL Jeanne, Traverse Marie-Emmanuelle, Benmahieddine Nawel, Callot Claire, Vittecocq Anne, Weisgerber Christine, Marty Eulalie, Ginier-Gillet Hélène, Bastin Anick, Van Woensel Manon, Nesme Emmanuelle, Nesme François, Beaufreton Jeanne-Marie, Portal Agnès, Vidal Solena, Taupin Elyane, Girard Marie, Demare Priscille, Schmitz Ariadni, Bazillo Sabine, Sybille Gatt, Aurélien Gullman.

Rapport d'activité par les deux co-présidentes

Marie-Emmanuelle nous rappelle que le bureau s'est créé sur une décision spontanée l'an dernier. Agesud a été en sommeil pendant plus de 3 ans. En tant que co-présidente, c'est le désir de contribuer réellement, de s'engager avec enthousiasme qui l'a guidée. Si cela a été source d'énergie d'une part, des formalités administratives très lourdes et une limitation de la disponibilité personnelle ont impacté l'enthousiasme de départ.

C'est pour cette raison que le mandat de présidente est remis aux participants.

Etat du bureau :

Démission de Jeanne Revel, co-secrétaire qui s'est sentie très seule et qui s'est épuisée sur les tâches administratives.

Nawel reste motivée à l'idée de retrouver des pairs, malgré énormément de difficultés de communication avec la banque et son peu d'efficacité.

Anick reste également motivée à l'idée que le travail entamé se poursuive.

Hélène conditionne sa participation au pôle secrétariat en fonction de la vitalité qu'elle va trouver dans le bureau.

Emmanuelle reste membre du C.A

Solena prend le temps de la réflexion.

Après discussion, dans le C.A reste : Nawel, Emmanuelle, Solena, Anick, Marie-Emmanuelle (5).

Nous faisons donc appel à participation au C.A pour être minimum 6 comme le prévoient les statuts.

Rapport financier:

2 nouvelles adhésions

Frais de 226 euros liés

- à la soirée organisée à Montpellier
- frais administratifs (adhésion à HelloAsso, Zoom,...)

Solde : 19.599

Baisse de 226€ en tout.

Vote du rapport moral:

25 votants 19 participants et 6 procurations

CONTRE: 0

ABSTENTIONS : 0

POUR : 25 - unanimité

Vote pour le rapport financier

CONTRE: 0

ABSTENTION: 0

POUR: 25 - unanimité

P.S: vote pour la sincérité du rapport

Questions, document à faire circuler

Frais engagés par les bénévoles sont déductibles des impôts

Pas de défraiements, pas de note de bar, recharge d'encre, impressions, fournitures,...

Bilan prévisionnel:

Projets :

- projection d'un film : "J'ai choisi de vivre" (au Sémaphore de Nîmes) film éminemment gestaltiste
- Atelier/stage: transmission des anciens (sexualité, honte, traumas,...)

Adhésions : 2.000€ (sur base de 40 adhérents)

Nombre actuel d'adhérents: 25

Formation : 1.500€

Produit : 3.500€

Format : la veille au soir conférence et le lendemain atelier sur la journée (la conférence à 5 euros, la journée à 10€)

Frais de fonctionnement: 600€

Solde espéré en fin 2023 : 333€

Idée : logiciel de comptabilité dédié aux associations.

En terme de gestion comptable, un ou deux fichiers excel.

Réflexion commune: bilan de l'année écoulée et nouveaux projets de l'association

Résoudre la question de la lourdeur administrative par l'engagement d'un prestataire de service. Tout le monde est d'accord sur le fait qu'admettre que le C.A se fasse aider est un préalable afin que ses membres soient moins sous pression.

Se résoudre à ce que faire vivre une association implique aussi des événements où il y a peu de monde, où il peut y avoir des annulations,...

Allures de régulation de groupe avec les adhérents. Quand on est trop collés, on demande de l'aide! Ne pas confondre Co-gestion et Co-création.

Qui accepter en tant qu'adhérent?

Les personnes formées à l'IFAS, les personnes qui n'ont pas une formation complète en Gestalt: que fait-on?

Aurélien : On peut les accepter comme membres mais ne pas les mettre dans l'annuaire.

Manon : On peut prendre des personnes qui ont une expérience de la Gestalt et qui sont certifiés par un formateur

Ouverture mais Comment...

A faire: prévenir les anciens que sans adhésion ils sont enlevés de l'annuaire. Puis les supprimer.

Réflexion sur l'utilité du site agesud. Question: est-ce que les conférences y sont toujours?

Ex: Psy en lien ouvre à différents types de thérapeutes

GRO accepte les gens de l'IFAS comme

Résolutions

Résolution numéro 1:

Vote de l'A.G sur le principe d'une assistance, accompagnement administratif :

Budget maximum : 2.000€

CONTRE

ABSTENTION

POUR : Unanimité

Résolution numéro 2 :

Maintien de la cotisation à 50€

CONTRE

ABSTENTION

POUR : Unanimité

Vote du C.A : renouvellement des pouvoirs des responsables

On prend acte de 2 départs du C.A : Jeanne Revel, Hélène.

Se portent candidats au C.A qui est élue pour 3 ans à partir d'aujourd'hui:

Venue au C.A (1) Marie Girard

CONTRE

ABSTENTION

POUR : Unanimité

Nouvelle composition du C.A: Anick, Nawel, Marie-Emmanuelle, Emmanuelle, Solena (à la hauteur de ce qu'elle peut faire), Marie, Eulalie.

LE NOUVEAU C.A EST VALIDÉ

Composition du bureau :

- Eulalie Marty : Présidente
- Anick Bastin : secrétaire
- Nawel Benmahieddine : trésorière

Contributions annexes

Elyane Taupin veut bien filer un coup de main: intéressée par la construction d'un projet : peut être aux manettes avec quelqu'un dans ce registre.

Aurélien Gullman également et nous propose d'envoyer le présent P.V de réunion pour relecture à C. Granet.

Date et signatures :

15 Avril 2023

Présidente : Eulalie Marty

Secrétaire : Anick Bastin

Trésorière : Nawel Benmahieddine